



Avec le soutien de :



Communiqué

Budget de la Région

Alerte sur la prévention de la santé des ligérien·ne·s

Nous faisons partie des nombreuses associations et organisations qui, en Pays de la Loire, œuvrent au quotidien et sur le long terme pour la prévention en santé et pour l'éducation à la santé des ligériennes et des ligériens.

Nos actions, très concrètes, sont notamment les suivantes :

- Animation et sensibilisation auprès du public et en particulier les jeunes,
- Formation des professionnel·le·s qui accompagnent ce public en particulier dans les établissements scolaires, mais également dans les structures

sociales, médico-sociales, éducatives, socio-culturelles, sanitaire, de santé ou en milieu festif,

- Aide à ces professionnel-le-s pour l'analyse des problématiques de santé de ces publics ; conseil et accompagnement à la mise en place de projets pour y répondre,
- Mise à disposition de documentations et d'outils pédagogiques spécialisés,
- Organisation de rencontres entre professionnels pour permettre des montées en compétences sur la prévention en santé,
- Coordination de dispositifs et d'acteurs pour assurer l'organisation et la cohérence des actions de prévention en santé sur les territoires et à l'échelle régionale,
- Appui aux politiques publiques de prévention en santé et à leurs acteurs (élu.es, professionnel-le-s) : élaboration des politiques, mise en œuvre...

Nous avons appris avec stupeur fin novembre qu'un certain nombre d'associations agissant en promotion de la santé se voyaient supprimer la totalité des subventions que la Région leur octroie avec arrêt dès le 31 décembre 2024.

Parmi les nôtres, plusieurs associations sont directement concernées :

- Promotion Santé Pays de la Loire (ex-IREPS) : 361 000 €,
- Fédération Régionale CIDFF¹ : 177 000 € (pour la FRCIDFF et les 5 CIDFF),
- Union Régionale Solidarité Femmes : 68 500 €,
- Fédération Régionale du Planning Familial Pays de la Loire : 66 700 €,
- Association Addictions France : 53 000 €,
- L'Association Avenir Santé : 45 000 €,
- Union régionale Pays de Loire de la Fédération Addiction (7 structures) : 40 000 €.

Et cela nous impacte toutes et tous car, même si les objets et approches sont propres à chacune de nos structures, nous travaillons en partenariat sur de nombreux projets communs.

En effet, les associations concernées vont donc devoir **cesser de déployer des actions qui, pourtant, s'inscrivent pleinement dans le Projet Régional de Santé. En outre, un certain nombre de ces actions concerne en particulier les jeunes², pourtant réaffirmés encore ce 5 décembre dans la presse par Madame Morançais comme étant l'une des grandes priorités de son mandat.**

¹ CIDFF - Centre D'information sur le Droit des Femmes et des Familles

² Dans les établissements relevant de la compétence de la Région : Lycée, CFA, MFR.

Ces actions, à titre d'exemples, sont notamment les suivantes :

- Séances de prévention auprès de jeunes sur la vie affective, relationnelle et sexuelle ; séances de prévention des violences sexistes et sexuelles ; séances de prévention des violences familiales ou conjugales,
- Interventions dans les établissements scolaires et notamment lycées, CFA et MFR pour former les enseignants au renforcement des compétences psychosociales des élèves, à la prévention des troubles de santé mentale, du harcèlement scolaire, des addictions, des conduites à risques ou encore à la vie affective et sexuelle,
- Activités régionales de prévention des conduites à risques et des consommations de produits psychoactifs en Lycées Professionnels et CFA,
- Conseil et accompagnement des équipes éducatives pour les aider à monter des projets permettant une éducation à la santé sur des situations problématiques de santé des jeunes,
- Formations thématiques en prévention et éducation en santé pour les professionnels accompagnant des publics notamment élèves d'établissements secondaires,
- Accueil dans les 5 centres de documentation spécialisés de Promotion Santé Pays de la Loire avec conseils, démonstration et prêts d'ouvrages documentaires et pédagogiques adaptés aux besoins,
- Accueil et accompagnement dans nos structures pour la prise en charge des usagères et usagers,
- Etc ...

Tout cela permet aux publics de développer leurs compétences pour prendre soin de leur santé et aux professionnel-le-s de disposer dans la durée des ressources et compétences nécessaires pour permettre cela.

L'annonce brutale avec un effet quasi-immédiat d'application de la décision est extrêmement lourde de conséquences. Les milliers de bénéficiaires chaque année et le réseau très étoffé des structures qui font appel à nos services seront pénalisés à court, moyen et long terme.

La suppression des subventions pour nos associations dégradera donc la santé des ligériennes et des ligériens et ce, bien au-delà de 2025.

Ainsi, c'est donc l'ensemble de l'écosystème de notre région qui sera touché : de nombreuses études ont en effet montré l'économie générée par la prévention face aux coûts de prises en charges quand les problèmes de santé s'installent. **Les coûts générés par l'arrêt des subventions seront d'autant plus importants que les économies envisagées par la région seront fortes.**

Et dans une période où le soin est de moins en moins en capacité de faire face aux besoins, renforcer la prévention est crucial.

Au-delà des actions directement concernées, la suppression des subventions de la Région aura également un impact sur nos associations elles-mêmes qui seront pour certaines dans l'obligation de licencier du personnel compétent. **Certaines sont même en risque, tant l'impact est fort, de devoir cesser l'intégralité de leurs missions, qui vont bien au-delà de celles financées par la Région.** C'est le cas notamment Promotion Santé Pays de la Loire (52 salariés), de la Fédération du Planning Familial et de Solidarités Femmes.

Par ce courrier, nous alertons donc les élu.es des commissions Régionales concernées par la santé, sur la gravité des décisions que la Région a annoncées.

Nous demandons ainsi que ces décisions soient reconsidérées alors même que, à une période où les difficultés s'accroissent, nous savons que les mécanismes de prévention, d'information et de solidarité sont nécessaires pour nous aider à les traverser.

**La Fédération Régionale du
Planning Familial**

Promotion Santé Pays de la Loire

**Addictions France – Direction
Régionale Pays de la Loire**

La Mutualité Française Pays de la Loire

**Union régionale Solidarité
Femmes**

**Union régionale de La Fédération
Addiction**

L'Association Avenir Santé

**Fédération Régionale CIDFF – Centre
d'Information des droits des femmes et
des familles**

Avec le soutien de l'URIOPSS et de la Fédération des Acteurs de la Solidarité